

Le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque de 25 ha sur la commune de Bazas ne verra sûrement jamais le jour. Le 29 octobre prochain, le Tribunal administratif doit statuer et dire s'il valide le permis de construire. Pour le moment, le projet est en ballottage défavorable puisque le rapporteur public a demandé son annulation au motif d'irrégularités, lors d'une audience le 1er octobre dernier. Selon le Journal Sud Ouest, le porteur privé du projet, l'entreprise [E.ON FRANCE](#) / **T** : 01.44.63.39.98 (siège à Paris 9e), filiale du groupe allemand E.ON., interrogée, confirme ne plus donner suite au dossier, jugé trop compliqué. www.eon.fr